



# COMPTE-RENDU DE SEANCE

## Conseil municipal

### du 6 mars 2026

#### Ordre du jour

- Compte de gestion CCAS 2024
- Compte financier unique 2025 budget principal et budget assainissement
- Affectation du résultat au budget principal
- Budget primitif 2026
- Taux d'imposition 2026
- Travaux supplémentaires au chantier du logement 60 grande rue dit « ancienne Mairie » : plus-value électricité et plomberie, devis peinture.
  - Questions diverses

**L'an deux mil vingt-six,  
le six mars à 18h,**

**Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Marie-Claude LE TANNO-GUEGAN, Maire.**

**Etaient présents :** Marie-Claude LE TANNO-GUEGAN, Willy BIGOT, Geneviève PINTO, Marie-José NOZAHIC Steven FLAMEN, Anne-Laure LE GUILLOU, Anthony KEREVEUR

**Absent(e)s excusé(e):** Victoire LANI, Michel EDY, Edward POUILLET.

**Secrétaire de séance:** Willy BIGOT

**Nombre de Conseillers : 10**  
**Présents : 7**  
**Votants : 7**  
Quorum à atteindre: 6

#### **Délibération n°2026-03-01 -Compte de gestion CCAS 2024**

Mme la Maire rappelle que le CCAS de Lescouët-Gouarec a été dissous par délibération n°2023-11-05 du 6 novembre 2023 afin de transférer le budget du CCAS dans celui de la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Mme la Maire expose qu'une écriture ayant été générée dans Hélios en 2024, il n'a pas pu être clôturé définitivement

Les résultats budgétaires de l'exercice 2024 pour le budget CCAS se présentent comme suit :

	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Recettes			0.00€	0.00€
Dépenses			0.00€	0.00€
Résultat de l'exercice				0.00€
Résultat reporté N-1				1083.07 €
Résultat Net				- 1 083.07 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :**





**POUR : 6 CONTRE : 0 ABSTENTIONS :**

### **Délibération n°2026-03-05– Budget primitif 2026**

**Le budget primitif 2025 a été approuvé à l'unanimité des membres présents et voté en suréquilibre de la section de fonctionnement comme ci après :**

**Commune** : le budget primitif 2026 a été présenté comme ci-après :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses	<b>252 403.33 €</b>
	Recettes	<b>252 403.33 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses	<b>144 453.83 €</b>
	Recettes	<b>230 539.88 €</b>

**POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

### **Délibération n°2026-03-06-Taux d'imposition 2026**

Madame la Maire évoque les taux d'imposition actuels de la commune de Lescouët-Gouarec comme suit et propose de les reconduire pour 2026 :

**TH : 9,44 %**

**TFB : 35,27 % (part communale + part départementale)**

**TFNB : 44,70 %**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents:

- **DECIDE** de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2025 et d'appliquer les taux d'imposition comme ci-dessus

**POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

### **Délibération n°2026-03-07 – Travaux supplémentaires au chantier du logement 60 grande rue « dit ancienne mairie » -plus-value électricité et plomberie**

Madame la Maire rappelle que par délibération n°2025-10-02 du 6 novembre 2025 il avait été décidé d'approuver les devis de l'entreprise JLV SERVICES DE SILFIAC pour un total de 11 782.62€ TTC se répartissant comme suit :

- Plomberie : 8 866.62 € TTC
- Electricité : 2 916 € TTC

Madame la Maire propose les travaux supplémentaires suivants pour une plus-value totale de 2 574.51 € TTC :

- Plomberie : + 2 028.03 € TTC ( remplacement douche, habillage WC, remplacement chauffe-eau)
- Electricité : + 546.48 € TTC ( fourniture et pose radiateur ; fourniture et pose 6 spots)

**Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité décident :**

- D'autoriser le dépassement du devis d'origine pour un montant de 2 574.51 € TTC, portant le montant dû à l'entreprise JLV MULTISERVICES à 14 357.13 € TTC

